



## 16ème législature

<b>Question N° : 136</b>	De <b>Mme Josiane Corneloup</b> ( Les Républicains - Saône-et-Loire )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Santé et prévention		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> >établissements de santé	<b>Tête d'analyse</b> >Fermetures de services hospitaliers faute de soignants	<b>Analyse</b> > Fermetures de services hospitaliers faute de soignants.
Question publiée au JO le : <b>19/07/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>23/04/2024</b> Date de renouvellement : <b>03/10/2023</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Josiane Corneloup attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la multiplication des fermetures de services hospitaliers ces derniers mois, faute de soignants. Cela pourrait encore s'aggraver cet été avec les congés. Les difficultés sont plus aiguës que les années précédentes, avec un manque de médecins dans les territoires ruraux et une pénurie plus globale de personnels paramédicaux, selon les services du ministère de la santé. Même des établissements correctement pourvus en main-d'œuvre, comme les Hospices civils de Lyon, le CHU de Poitiers ou l'hôpital de Bayonne, redoutent des semaines de tension. Les dirigeants redoutent aussi des mouvements sociaux, comme celui en cours au centre hospitalier régional d'Orléans, où 76 infirmiers et aides-soignants sont en arrêt maladie pour *burn-out*. Une « arme fatale » pour protester contre les réquisitions, qui pourrait bientôt fleurir dans d'autres établissements. En conséquence, elle lui demande d'agir afin d'enrayer la multiplication des fermetures des services hospitaliers. Elle le prie de bien vouloir lui communiquer les mesures qu'il va mettre en place avant que la désespérance s'installe.